



Anderlecht, le 29 avril 2020.

ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUUR

Madame F. CARLIER,
Conseillère communale
Rue de Neerpede, 326
1070 Anderlecht.

Secrétariat communal

M. Vermeulen

☎ 02/558.09.64

✉ secretairecommunal@anderlecht.brussels

Madame la Conseillère communale,

Concerne : votre interpellation relative à la prolifération des rats dans le quartier des Etangs et au pied de l'immeuble « Les Peintres de l'Europe ».

Tout d'abord, merci pour votre interpellation relative à un sujet sur lequel nous nous sommes concentrés depuis bien longtemps déjà.

Vous nous demandez à la fin de votre interpellation ce que la commune compte faire concernant ce problème récurrent de prolifération des rats. Je tiens à vous rassurer, Madame la conseillère, sur le fait que la commune est en pleine action depuis déjà de nombreux mois.

Concernant la prolifération des rats au pied de l'immeuble « Les peintres de l'Europe », le service de l'hygiène s'est rendu sur place à ma demande le 6 avril 2020. Une première dératisation a alors eu lieu. Le service est ensuite passé une seconde fois pour procéder à un contrôle et effectuer une nouvelle vague de dératisation.

Cependant, nous avons dû attirer l'attention de la copropriété sur le fait que le local à poubelles n'était pas bien entretenu et que les déchets étaient déposés de manière anarchique, attirant les rats.

Or, je tiens à vous rappeler que l'entretien du local à poubelles de cet immeuble est du ressort de la copropriété et non de la commune. Partant de ce constat, le service de l'hygiène s'est entretenu avec la Présidente de la copropriété et un plan d'actions a été convenu.

Il s'agit essentiellement d'apporter des améliorations d'entretien au local « poubelles ». Le service a déjà pris l'engagement d'y retourner pour boucher les éventuels trous à rats qui pourraient rester. Mais j'attire l'attention sur le fait que le local à poubelles doit absolument être entretenu. Dans le cas contraire, la situation ne fera que se reproduire.

Place du Conseil 1 Raadsplein
Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00

FAX 02 523 12 14

E-MAIL info@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be

Pour ce qui est du parc des Etangs, nous portons à votre connaissance que nous avons demandé à notre prestataire de service d'intervenir le 15 avril dernier (parc des Etangs et les alentours du square Frans Hals).

Nous sommes donc en action pour procéder à la dératisation du parc et de ses alentours. Plus généralement, je tiens à vous rappeler que la problématique de la prolifération des rats est très particulière puisqu'il est impossible de les éradiquer totalement et en une seule fois.

Cela nécessite une action en plusieurs étapes puis des contrôles pour s'assurer que la situation est maîtrisée. C'est en ce sens que nous réfléchissons en ce moment avec le service de l'hygiène à la définition d'un plan d'actions qui détermine des zones prioritaires à dératiser.

Je reste bien sûr à votre écoute pour toute autre question relative à ce sujet.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, l'expression de nos meilleures salutations.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

L'Echevine de l'Hygiène,

N. KAMMACHI.